



n° 94 - Octobre 2008



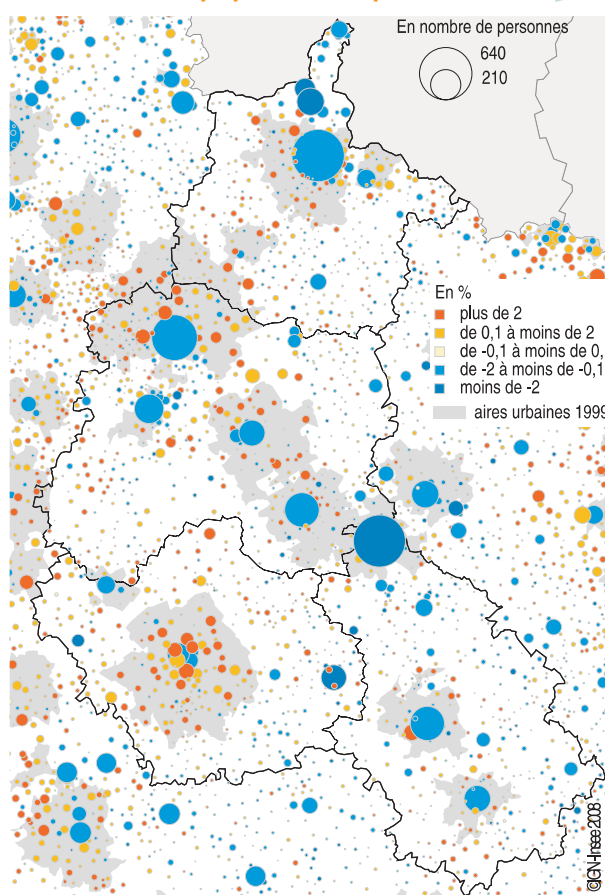
La périurbanisation en Champagne-Ardenne

Travail et grands services de plus en plus loin du domicile

Entre 1999 et 2005, le mouvement de périurbanisation se poursuit. Il traduit à la fois l'installation de populations de plus en plus loin des villes et la concentration de l'emploi dans les agglomérations, dont l'attractivité se trouve d'autant accrue. Parmi les salariés du périurbain, la moitié quitte chaque jour sa commune de résidence pour aller travailler dans une commune de son agglomération de rattachement. La périurbanisation amplifie le nombre de déplacements domicile-travail, les temps d'accès aux équipements les plus rares - hôpital, cinéma, hypermarché - et aussi à de nombreux équipements d'usage plus fréquent - garde d'enfants, écoles, collège. L'habitant du périurbain est plus jeune que celui des agglomérations et vit plus souvent en famille. Sur la période récente, le contraste s'est renforcé avec un rajeunissement des populations résidant dans le périurbain et un vieillissement de celles des pôles urbains.

Les groupes sociaux ne se répartissent pas de façon homogène sur l'espace périurbain. Les moins favorisés sont davantage localisés dans les villes et dans une couronne éloignée de celles-ci.

Évolution annuelle moyenne récente de la population depuis 1999



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005, 2006 ou 2007. Sur cette carte, les communes recensées en 2008, dernière année du cycle de recensement de 5 années, n'apparaissent pas.



www.insee.fr

Sur la période récente, après avoir marqué le pas entre 1982 et 1999, la périurbanisation amorcée dans le courant des années soixante-dix repart de façon très vive. Les villes-centres et leurs banlieues perdent de la population, alors que leurs zones d'influence en gagnent. En témoigne la carte d'évolution des populations communales entre 1999 et aujourd'hui.

A côté de cette périurbanisation, le dynamisme des communes rurales situées à proximité des aires urbaines - dans leur délimitation de 1999 - illustre un prolongement de l'attraction des villes vers des zones périphériques de plus en plus éloignées. Ce phénomène est particulièrement visible au niveau des quatre principales agglomérations de la région, Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne et Charleville-Mézières, et l'est moins au niveau des pôles d'emplois de taille plus petite. En conséquence, les zones d'influence des pôles d'emplois s'étendent : de plus en plus de communes rurales hébergent une part importante de salariés travaillant dans les pôles d'emplois urbains. Les communes, dont au moins 40% des salariés vont travailler dans l'un des douze pôles d'emploi, sont dites «communes satellites», et constituent pour un pôle son aire d'attraction. Selon ce critère, en 2004, sur les 1 950 communes de la Champagne-Ardenne, un millier est inclus dans une aire d'attraction d'un pôle urbain. L'espace régional sous attraction urbaine, ainsi défini, s'est agrandi d'environ 200 communes entre 1999 et 2004. Ce sont les aires d'attraction des pôles urbains les plus importants qui se sont le plus étalées.

Les agglomérations de Reims, Charleville-Mézières et Troyes étendent leur influence sur une quarantaine de communes rurales supplémentaires. L'aire de Chaumont connaît une extension comparable. L'étalement visible autour de Châlons-en-Champagne, Épernay, Vitry-le-François et Saint-Dizier est plus modéré. Les aires d'influence de Sedan et Reims conservent en 2004 le même contour qu'en 1999, alors que Romilly-sur-Seine, en perdant de nombreux emplois industriels, perd toute son influence sur les communes environnantes. Enfin, le déclin démographique ou économique de nombreuses communes à l'est de Langres contribue à leur rattachement au pôle urbain de Langres, en faisant monter mécaniquement à plus de 40% la proportion d'actifs allant travailler dans l'agglomération centre.

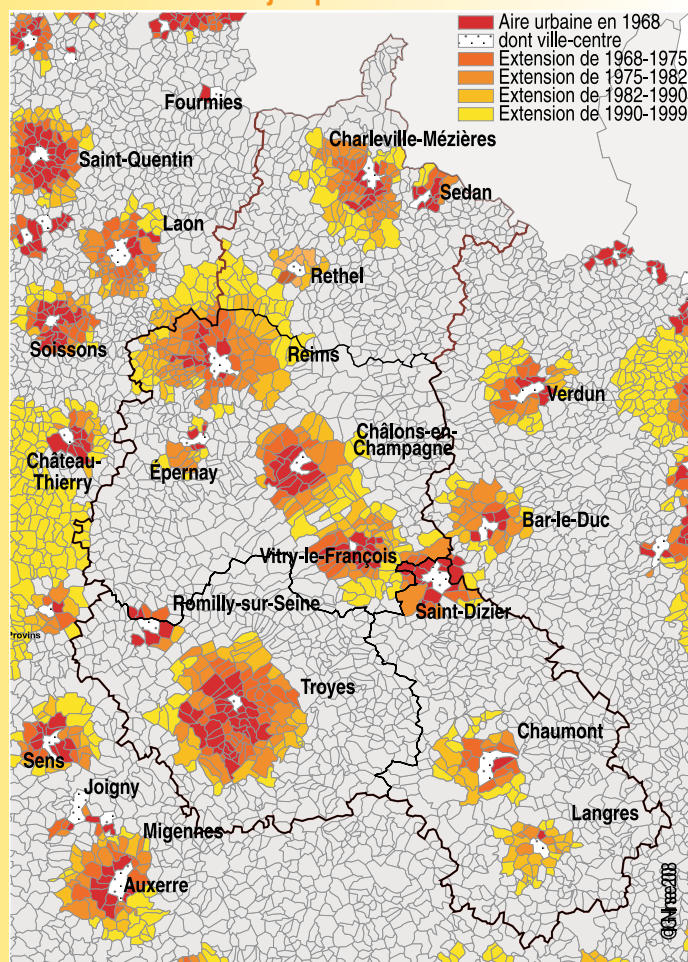
Le coût du foncier, la desserte routière, la disponibilité de terrains ou la topographie influent sur la forme de l'expansion des territoires sous influence des villes. Ainsi, autour des pôles d'emploi de Troyes et Chaumont, elle se fait en couronnes concentriques. Au nord de Charleville-Mézières, la densité importante d'emplois industriels sur l'axe de Bogny-sur-Meuse à Fumay permet à cette zone de conserver une autonomie en matière d'accès à l'emploi et freine au nord l'extension de l'aire carolomacérienne. L'expansion de l'aire d'influence de Reims se situe surtout au nord-ouest, de plus en plus loin dans le département de l'Aisne, et se confirme au nord dans le département des Ardennes.

>> 1968-1999 : 30 ans de périurbanisation

Entre 1968 et 1999, le nombre de communes sous influence d'un des douze pôles urbains de Champagne-Ardenne, est passé de 78 à 597 et la population de 30 000 à 249 000 habitants. La superficie des douze aires urbaines ainsi constituées - pôles urbains et espaces sous influence - a été multipliée par six et la population résidente a augmenté de près de moitié. En 1999, l'espace urbain champardennais occupe 30% du territoire régional et accueille, avec 903 000 habitants, 67% de la population régionale. Avec le rattachement aux aires urbaines de très petites communes, la densité de population de ces aires est passée en Champagne-Ardenne de 441 habitants/km² en 1968 à 119 habitants/km² en 1999. Au regard de la densité moyenne de population des aires urbaines de France métropolitaine qui atteint 256 habitants/km², l'espace urbain de Champagne-Ardenne apparaît peu dense.

Ce résultat s'explique par le caractère rural marqué de la région, avec en particulier un important émiettement de sa structure communale. Dans l'espace périurbain de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté, la part des communes de moins de 500 habitants est la plus élevée de France métropolitaine, 76% contre 51% au niveau national. D'une aire urbaine à l'autre, la morphologie peut être très différente. Troyes, 2^e aire urbaine de plus de 100 000 habitants de la région se distingue par une banlieue importante (39,4%) et une ville-centre plus réduite (35,3%), ce qui lui confère un profil proche du profil moyen des aires urbaines de plus de 100 000 habitants de France métropolitaine. Reims, 1^{re} aire urbaine régionale et 29^e de France, se caractérise par l'importance de la population vivant dans la ville-centre (64,2%) et le poids très faible de la population en banlieue (9,7%).

Les aires urbaines en 1968 et leurs extensions jusqu'en 1999



Source : Insee, recensements de la population



Alors que la population se déconcentre, le tissu productif et l'emploi restent fortement concentrés dans les agglomérations

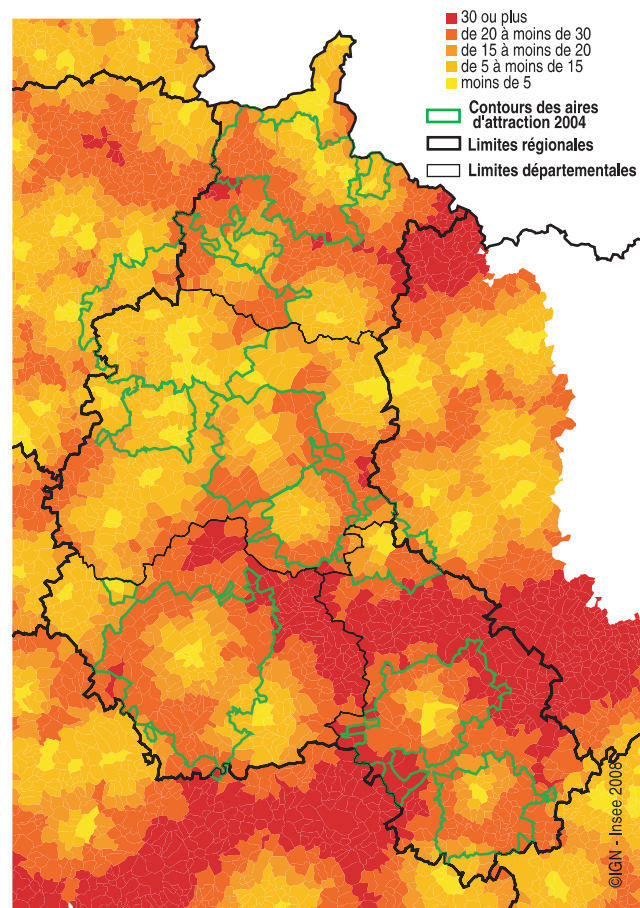
Entre 1999 et 2005, dans le contour des aires d'attraction établies en 2004, les pôles urbains champardennais ont globalement perdu 22 000 habitants pendant que leurs aires d'influence en gagnaient 12 500. Alors que la population tend à s'étaler, l'activité reste fortement concentrée sur les villes-centres et leurs banlieues. En 2005, les pôles urbains regroupent 84% des emplois salariés et 72% des établissements des aires d'attraction, mais n'accueillent que 63% de la population des ménages. Selon les secteurs d'activité, la répartition des établissements entre le centre et la périphérie est inégale. L'industrie, qui nécessite de l'espace, et la construction sont mieux représentées en périphérie des pôles urbains, en comparaison des services et des commerces : plus de trois établissements sur quatre de services personnels et domestiques sont localisés dans les agglomérations.

Entre 1999 et 2005, en dépit de l'étalement résidentiel des populations, il n'apparaît pas de déconcentration du tissu productif. Malgré tout, plusieurs activités se développent à proximité de la population et se diffusent sur le territoire périurbain : activités du secteur de la construction, agences immobilières, activités récréatives, culturelles et sportives, soins de beauté, auxiliaires médicaux. A titre d'exemple, seulement 16 agences immobilières sur les 148 de l'aire d'attraction de Reims étaient localisées en 1999 dans l'espace satellite. En 2005, elles sont 10 de plus, alors que dans le pôle rémois leur nombre reste stable.

En règle générale, lorsque les équipements et services de première nécessité font défaut dans la commune de résidence, leur accessibilité reste aisée. Quasi aucun résident de l'espace satellite se situe à plus de 15 minutes de nombreux équipements et services de base : salons de coiffure, médecins généralistes, boulangeries... En revanche, en s'éloignant du centre, la population s'éloigne des emplois et des équipements et services les plus « rares », qui nécessitent des infrastructures lourdes et un potentiel de clientèle conséquent - hôpitaux, services médicaux spécialisés, lycées, cinémas, hypermarchés... - et de fait sont souvent exclusivement localisés dans les villes-centres ou leur proche banlieue. Dans les aires d'attraction les plus étendues - Reims, Troyes, Charleville-Mézières - ou dans celles qui ne bénéficient pas d'un réseau routier rapide - sud-ouest et nord-est de Chaumont - les temps d'accès à l'équipement le plus proche peuvent excéder 30 minutes.

Ces temps peuvent aussi être élevés pour de nombreux équipements « intermédiaires », d'un usage relativement fréquent - collèges, écoles de conduite, opticiens, supermarchés, service de garde d'enfant d'âge préscolaire... Dans l'espace sous influence des pôles urbains de Troyes et de Châlons-en-Champagne, un cinquième de la population réside à plus de 15 minutes d'une école de conduite. La proximité d'une agglomération freine souvent le développement d'équipements sur les espaces périurbains. C'est le cas pour les services de garde d'enfants d'âge préscolaire - crèches, garderies... - dans les aires d'attraction de Troyes, Chaumont, Saint-Dizier ou Langres. Dans le périurbain langrois, 80% des résidents se situent à plus de 15 minutes de ce service.

Temps d'accès en minutes pleines* au plus proche service de garde d'enfant d'âge préscolaire**



Sources : Insee, Odomatrix - Inra, UMR1041 CESAER - Insee, BPE 2007

* le temps d'accès en minutes pleines tient compte des conditions de circulation et de l'encombrement du réseau

** crèches collectives ou parentales, haltes-garderie yc parentales, garderies et jardins d'enfants, établissements d'accueil collectif et/ou familiale yc parental



Des marchés locaux du travail interdépendants au nord et autonomes au sud

Avec les déménagements de population du centre vers la périphérie, les déplacements quotidiens de « périurbains » pour se rendre à leur travail s'amplifient. Entre 1999 et 2004, sur un champ restreint aux salariés hors ceux de la fonction publique d'État, ces flux ont augmenté de près d'un tiers. En 2004, sur les 125 000 actifs salariés résidant dans l'espace sous influence d'un des douze pôles urbains, 64 000 se déplacent quotidiennement pour aller travailler dans leur pôle de rattachement. A ces 125 000 actifs salariés s'ajoutent les 226 000 actifs résidents des pôles urbains. Dans cet ensemble, 38% exercent leur emploi dans leur commune de résidence et 43% la quittent pour se rendre dans une autre commune de la même aire d'attraction.

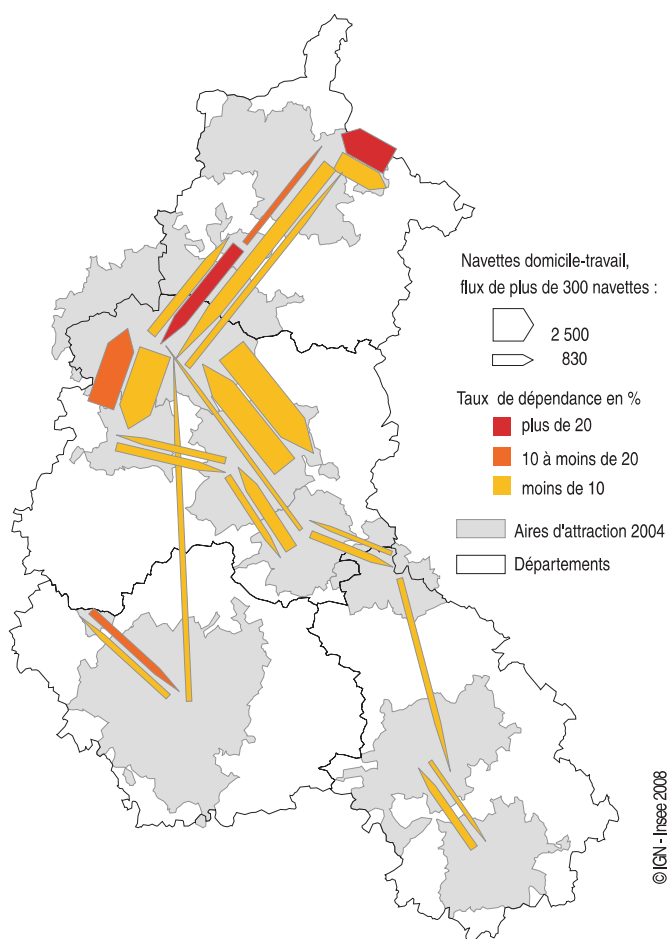
Les migrations domicile-travail ne se limitent pas à celles internes aux aires d'attraction. Fin 2004, parmi les actifs résidant dans l'espace urbain, 17 000 travaillent dans l'espace rural, 21 000 à l'extérieur de la région et 26 000 dans une aire d'attraction différente de celle de l'aire de résidence. Si ces derniers sont relativement peu nombreux comparés à ceux qui résident et travaillent dans la même aire d'attraction, les liens de dépendance de petites aires d'attraction à des pôles urbains de plus grande taille peuvent être importants.

Les communes de l'aire d'attraction de Sedan voient ainsi partir chaque jour en direction de l'aire de Charleville-Mézières près d'un actif salarié résidant sur trois. Pour l'aire d'attraction de Rethel, les navettes domicile-travail en direction de l'aire de Reims concernent près d'un actif sur quatre. L'aire de Reims, avec sa position centrale dans le système urbain multipolarisé étendu de Sedan à Saint-Dizier, joue un rôle important dans la structuration du marché du travail régional. Entre ce système et les deux autres systèmes urbains bipolaires « Troyes-Romilly » et « Chaumont-Langres » les relations sont faibles.

L'espace périurbain rajeunit, les agglomérations vieillissent

Au regard des caractéristiques de la population et conformément à ce qui était déjà observé en 1999, l'espace périurbain se compose plus souvent de familles, et les agglomérations de personnes seules. En 2005, la part des jeunes âgés de moins de 20 ans et celle des 40 à 59 ans sont davantage représentées dans l'espace sous influence urbaine que dans les agglomérations. Au contraire, les 20 à 39 ans, tranche d'âge des étudiants ou des jeunes actifs, sont davantage présents dans les pôles urbains,

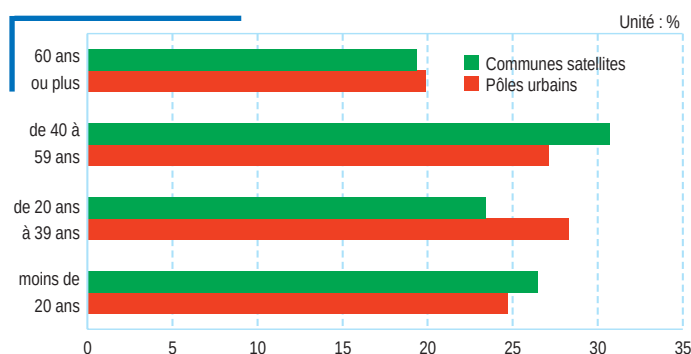
Les relations entre aires d'attraction



Source : Insee, DADS 2004

Lecture : le lien de dépendance de 30% entre Sedan et Charleville-Mézières signifie que 30% des actifs salariés résidant dans l'aire d'attraction de Sedan se déplacent dans l'aire d'attraction de Charleville-Mézières pour se rendre à leur travail

Répartition de la population des ménages selon l'âge dans les aires d'attraction de Champagne-Ardenne



Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005

Lecture : globalement, dans l'espace satellite, 31% de la population des ménages est âgée de 40 à 59 ans.

lieux de concentration des emplois et de présence des structures d'enseignement supérieur.

En 1999, 78% des ménages de l'espace périurbain étaient des familles. Ce n'était le cas que pour 63% des ménages des pôles urbains. Par ailleurs, la moitié des ménages périurbains avait au moins un enfant, mais seulement 39% des ménages des agglomérations. En moyenne, dans les espaces satellites un ménage compte, en 2005, 2,6 personnes, contre 2,1 personnes dans les pôles urbains. Dans ces derniers, 40% des résidences principales sont occupées par une seule personne, près de deux fois plus que dans les espaces sous influence urbaine (22%).

La part des 60 ans ou plus est aujourd'hui quasi identique dans tous les types de territoire. Mais, cette part, plus élevée en 1999 dans les espaces périurbains, diminue dans ceux-ci et augmente dans les centres. En six ans, les territoires périurbains ont rajeuni pendant que ceux plus centraux ont vieilli. En 2005, dans les pôles urbains, on compte 124 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus. Ils sont 137 dans les espaces ruraux sous influence urbaine.

Taille des ménages et personnes seules en 2005 dans les aires d'attraction de Champagne-Ardenne

Unités : nombre et %	Nombre moyen de personnes par ménage	Part des ménages d'une seule personne	Part des personnes seules
Ensemble des aires d'attraction	2,26	34,0	15,1
Pôles urbains	2,12	40,0	18,9
dont villes-centres	2,05	44,0	21,4
Champagne-Ardenne	2,28	32,8	14,4
France métropolitaine	2,31	32,8	14,2

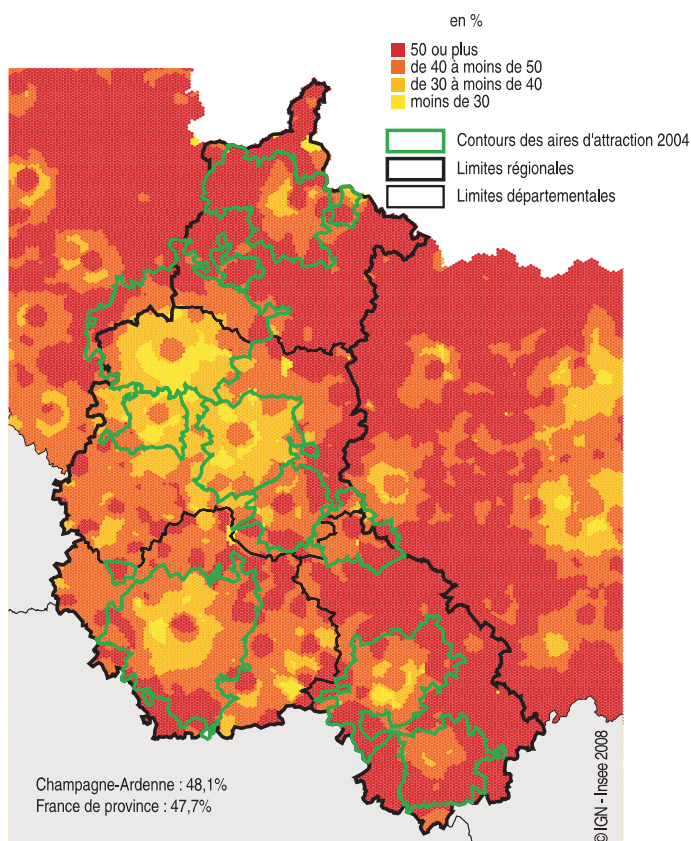
Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005



Les populations moins favorisées résident en ville et dans le périurbain plus éloigné

A l'intérieur des aires d'attraction, les groupes sociaux ne se répartissent pas de façon homogène. En règle générale, plus élevée au centre, la part des foyers fiscaux non imposés diminue dans une première couronne et s'élève de nouveau en périphérie. La cartographie du niveau de revenu fiscal des résidents, ou celle du chômage, révèle des couronnes très proches, avec une dégradation des indicateurs au centre et dans les territoires les plus excentrés. De façon concomitante, hormis au centre, les ouvriers sont davantage représentés dans une couronne plus éloignée. A l'inverse, moins nombreux dans les pôles, les cadres se situent dans une proche couronne et sont de moins en moins présents avec l'éloignement au centre. Pour exemple, dans l'aire d'attraction de Reims, la moitié des ouvriers qui résident dans une commune de l'espace satellite et travaillent dans le pôle urbain - soit 8% des ouvriers de l'aire d'attraction - parcourt chaque jour plus de 36 kilomètres. C'est 8 kilomètres de plus que le trajet médian des cadres résidant dans l'espace satellite et travaillant dans le pôle rémois. Malgré tout, les cadres de l'espace satellite se déplacent plus loin que les ouvriers en quittant plus souvent leur aire de rattachement, alors que les ouvriers travaillent plus souvent dans leur commune de résidence.

Part des foyers fiscaux non imposés en 2005 carte lissée



Sources : Insee, DGI

La part des foyers fiscaux non-imposés représentée ici n'est pas la valeur ponctuelle attachée à une commune mais une "moyenne" calculée dans un rayon de lissage de 15 km. La carte estompée ainsi les disparités locales pour montrer les grandes tendances de la répartition spatiale des foyers fiscaux non-imposés.

En 2000, le caractère « sélectif » des territoires avec l'éloignement au centre était déjà visible. De 2000 à 2005, à l'intérieur des espaces satellites, il n'apparaît pas d'accroissement de ce phénomène. En revanche, la division sociale entre les pôles urbains et leurs espaces sous influence se creuse. Alors que la part des foyers fiscaux non imposés reste stable dans les villes-centres et leurs banlieues, elle est en léger recul dans les communes sous influence urbaine. Le chômage diminue davantage dans les espaces satellites qu'aux centres, déjà plus touchés. Le nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, concentrés dans les villes, augmente plus dans les agglomérations que dans le reste des espaces urbains.



L'éloignement aux villes va-t-il se poursuivre ?

Entre 1999 et 2005, dans la région, pendant que la population des ménages a légèrement diminué (-0,7%), le nombre de ménages a augmenté de 5,7% en raison de l'allongement de l'espérance de vie et des phénomènes de décohabitation - départ des jeunes du domicile familial et séparations des couples. En supposant que les tendances démographiques et les comportements en matière de cohabitation se maintiennent, la population pourrait diminuer de 5,5% entre 2005 et 2030, pendant que le nombre de ménages, et donc de résidences principales, augmenterait de 8,5%. Aussi, les besoins en logements ne devraient pas faiblir.

Ces résultats doivent contribuer à éclairer l'action publique en matière d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement durable et un contexte de renchérissement du coût de l'énergie. ■

Sandrine Rigollot

Cette publication est la synthèse d'une étude réalisée par l'Insee sur l'espace sous influence urbaine. L'étude, disponible dans sa totalité sur insee.fr, vise à caractériser cet espace sur les plans démographique et économique, ainsi qu'à mesurer son expansion sur la période récente. L'étude s'inscrit dans une réflexion plus globale et qualitative, menée par la préfecture de région et la direction régionale de l'Équipement, sur les facteurs d'influence de la périurbanisation.



> POUR EN SAVOIR PLUS

État des lieux du périurbain, rapport d'étude, octobre 2008, Insee Champagne-Ardenne.

Thèmes abordés :
1968-1999 : 30 ans de périurbanisation
La périurbanisation de 1999 à aujourd'hui
Les aires d'attraction des pôles d'emploi en 2004
Caractéristiques sociodémographiques des territoires
Différenciation sociale des territoires
Le niveau d'équipement
Accessibilité à quelques équipements
Concentration du tissu productif

Ce rapport d'étude est accessible uniquement en ligne sur : www.insee.fr/champagne-ardenne



> MÉTHODOLOGIE

L'approche du périurbain retenue pour cette analyse est celle des territoires polarisés par l'emploi. Une aire urbaine se définit autour d'un pôle urbain - unité urbaine offrant plus de 5 000 emplois - et s'étend sur toutes les communes qui voient plus de 40% de leurs actifs occupés se déplacer vers le pôle ou une commune attirée par celui-ci pour y être employés. L'aire urbaine se compose d'un pôle urbain ou unité urbaine (ville-centre et sa banlieue) et d'une couronne périurbaine. Le terme « agglomération » utilisé ici désigne le pôle urbain.

Les aires d'attraction sont construites selon la même méthode mais reposent sur l'emploi salarié, alors que les aires urbaines utilisent l'emploi total ; l'emploi non salarié n'étant pas disponible pour 2004. Pour marquer cette différence, pour les aires d'attraction, les communes sous influence d'un pôle urbain sont dites communes « satellites » et forment l'espace satellite. Avec la prise en compte de l'emploi non salarié, par nature plus proche du lieu de résidence, les aires d'attraction dans leur délimitation 2004 seraient un peu moins étendues. La mesure de l'expansion des territoires sous influence urbaine par comparaison des aires urbaines 1999 et des aires d'attraction 2004 n'est donc pas possible. Pour mesurer cette extension au cours des 5 dernières années, des aires d'attraction 1999 sur un champ restreint aux emplois salariés ont été construites.

L'espace interstitiel entre aires urbaines ou aires d'attraction, qui se compose souvent de communes sous influence de plusieurs pôles urbains, n'est pas étudié pour cette étude. Rassemblant environ 7% de la population régionale, cet espace a été regroupé avec l'espace rural. L'espace rural regroupe des petites unités urbaines et des communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées pour les aires urbaines, pôles urbains, communes satellites et communes multipolaires pour les aires d'attraction).

Pour en savoir plus, consulter notre site internet :
www.insee.fr/champagne-ardenne

Actualités | Agendas | Contacter l'Insee | FAQ | Aide | Liens | English | Home page

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

Chercher avec

L'Insee et la statistique publique | **Thèmes** | **Bases de données** | **Publications et services** | **Régions** | **Définitions et méthodes** | **Accès par public**

Région Champagne-Ardenne

Accueil > Régions > Champagne-Ardenne

La région par thème

- La conjoncture régionale
- Les publications
- Acteurs publics : études et partenariats
- À votre service
- Les actualités

Page d'accueil

- La région par thème**
Des chiffres clés, des études et analyses, des données détaillées, des fichiers détail et la possibilité de changer de région, de thèmes ou de types de produits selon vos besoins.
- La conjoncture régionale**
Autour des thèmes (marché du travail, emploi, entreprises, tourisme...), accéder aux indicateurs et autres analyses ou notes de conjonctures régionales.
- Les publications**
Découvrir notre ligne éditoriale et accéder à toutes les publications en ligne. Des liens vous seront proposés vers l'ensemble des publications de l'Insee.
- Acteurs publics : études et partenariats**
Coup de projecteur sur les productions réalisées en partenariat et nos produits spécifiques.
- À votre service**
Pour obtenir un indice, un avis de situation Sirène, pour vous abonner aux avis de parutions ou à la lettre de électronique, ou tout simplement nous contacter.
- Les actualités**
Pour connaître les dernières données chiffrées, événements, communiqués de presse, une rubrique à visiter fréquemment.

Infos

Chiffre

16257 établissements commerciaux ou de services aux particuliers répertoriés en Champagne-Ardenne.

Infos

L'économie sociale de Champagne-Ardenne

Fin 2005, l'économie sociale participe pour 10% à l'emploi salarié de Champagne-Ardenne et pour 10% au parc d'établissements employeurs implantés dans la région.
Source : Insee Flash n° 93

Liens

- Guide des zonages - Aires urbaines, unités urbaines, zones d'emploi...

Infos sur un territoire

- Statistiques locales
- Le recensement
- L'espace collectivités locales

Lettre d'information | Plan du site | Acheter les publications | Mentions légales et crédits

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 60 00
Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédacteur en chef - Communication externe : Clarisse Lefèvre
Secrétaire de fabrication : Stéphanie Michel - **Création de l'image visuelle** : 5pointcom
Imprimeur : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay
© INSEE-2008 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA089460 - Dépôt légal octobre 2008



Une version électronique
de ce document est disponible sur :
www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique :
produits et services, publications